

Initiatives ministérielles

sociaux qui étaient autrefois l'envie du monde entier ne répondent plus aux besoins, alors que, financièrement, ils atteignent un niveau que nous ne pouvons plus supporter.

Le budget propose une modernisation et une restructuration historiques du filet de sécurité sociale du Canada au cours des deux prochaines années. Le but de cette réforme est de mettre sur pied des programmes modernes et durables qui répondent aux besoins de l'époque, en incluant des choses comme de la formation et des incitations à travailler.

Le budget fait un premier pas critique vers ce grand objectif, en lançant une initiative concrète dans deux grands domaines de dépense: l'assurance-chômage et les paiements de transfert aux provinces au titre des programmes sociaux.

L'augmentation des cotisations d'assurance-chômage payées par les entreprises est un obstacle majeur à la création d'emplois. Les modifications annoncées dans le budget abaisseront les cotisations et entraîneront la création de plus d'emplois. Comme le disait le président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante: «Pour la petite entreprise, c'est un encouragement important à créer de l'activité.»

Ces dernières années, la stratégie fédérale à l'égard des provinces semblait être l'attaque en douce, la confrontation et la dénonciation. Cela avait conduit à des relations fédérales-provinciales toujours plus tendues. Le budget renverse cette tendance. Il assure la continuité et une modeste croissance des paiements de péréquation pendant la durée prévue de la préparation de la réforme des programmes sociaux.

Pendant toute la préparation de cette réforme, le gouvernement fédéral travaillera avec toutes les provinces à redéfinir les différents programmes sociaux. Nous étudierons les réformes en collaboration, avec le public nous ferons des essais des nouvelles solutions et nous aurons de larges consultations avec lui pour avoir sa contribution en permanence.

Récemment, la province du Nouveau-Brunswick a annoncé des accords de collaboration entre les ministres fédéraux et provinciaux pour trouver de nouveaux moyens d'améliorer la situation au Canada. Il y aura un programme de planification de l'emploi pour les jeunes, à la BFC Gagetown, qui permettra aux jeunes de 17 à 24 ans de recevoir une formation dans diverses professions. Pour les plus de 50 ans, il y aura un programme de compagnie de travailleurs qui garantira un revenu aux participants en échange de services bénévoles.

Comme le ministre des Finances de Terre-Neuve l'a déclaré récemment: «Tous les Canadiens, sans exception, doivent faire partie de la solution au problème canadien».

L'esprit de collaboration fédérale-provinciale dont j'ai parlé va au-delà des mesures budgétaires concernant les transferts de la sécurité sociale. Malgré le virage coopératif et constructif que prend ce budget à l'égard des provinces, certains députés se sont dits inquiets des répercussions régionales de certaines mesures. En tant que député de la région de l'Atlantique, je pense que je peux apporter un point de vue important et constructif sur cette

question critique. Je dis cela parce que nous, habitants de la région de l'Atlantique, sommes conscients de l'envergure du problème national et savons que, pour le régler, il faudra prendre des mesures et des décisions difficiles.

Nous savons que nous devons nous réjouir des nouvelles possibilités annoncées dans ce budget. Des possibilités comme le programme d'infrastructure, le projet de programme de travailleurs, des possibilités qui font que les entreprises pourront fonctionner dans un climat propice à la création d'emplois et à l'instauration de la sécurité économique dont nous avons besoin pour le XXI^e siècle.

Les habitants du Canada atlantique savent qu'il est important de prendre le contrôle de son propre destin. Nous menons le mouvement pour éliminer les obstacles au commerce interprovincial et instaurer le libre-échange au Canada.

Pour terminer, on a dit de ce budget qu'il était un plan pour l'avenir. Il propose des mesures quantifiables et essentielles pour contribuer à créer des perspectives d'avenir et à assurer une croissance vigoureuse. Il est rigoureux, mais aussi sensible et créatif. C'est pourquoi je demande à tous les députés d'appuyer ce projet de loi.

● (1740)

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je regrette de ne pas avoir eu l'occasion de répondre au député d'en face. Je sais qu'il avait hâte d'entendre mes observations.

Le député de Fundy—Royal parlait des vertus du budget. J'ai encore une fois été frappé par un certain nombre de choses dont j'ai déjà discuté avec d'autres députés au cours des débats.

Tout d'abord, la déclaration qu'a faite le président de la Chambre de commerce du Canada rappelait, comme le soulignait mon collègue, la déclaration qu'avait faite le président d'une des grandes banques durant le débat référendaire. Il avait essentiellement déclaré que le rejet de l'Accord de Charlottetown sonnait la fin des temps. Nous savons que ce n'est pas exactement ce qui s'est passé.

Selon les propos du député, le président de la Chambre de commerce aurait déclaré que le budget libéral était sur la bonne voie, mais je me demande où cette voie nous conduira. Je constate quelques contradictions. Tout d'abord, le député parle des divers programmes de création d'emplois annoncés dans le budget. Je me demande si la solution au chômage au Canada consiste, pour le gouvernement libéral, à inscrire tous les chômeurs à un programme gouvernemental.

Je suis certain que ces derniers préféreraient avoir de véritables emplois et je reviens à ce que je disais plus tôt au sujet de l'origine des véritables emplois. Les vrais emplois sont créés par le secteur privé, par une industrie privée qui peut avoir confiance dans la responsabilité financière du gouvernement.

Le gouvernement doit faire preuve de responsabilité financière et, pour cela, il doit réduire réellement les dépenses, ce qu'il n'a pas fait.